

Culture et histoire des techniques

Mon lit et moi

Histoire de l'intimité à travers l'évolution du lit

Amaury Grandin



FIGURE 1 : *La Chambre à Arles*, Vincent Van Gogh (1888)

Automne 2022

Table des matières

1	Introduction	3
2	I. Compagnons de lit	4
2.1	A. Le lit partagé	4
2.1.1	a. Dormir avec ses proches	4
2.1.2	b. Dormir avec les autres	5
2.2	B. Le lit seul	6
3	II. Place du lit	8
3.1	A. Le lit au centre	8
3.1.1	a. Le lit met en scène le pouvoir royal	8
3.1.2	b. Le lit dans les grands moments de la vie	10
3.2	B. Le lit sur le côté	13
4	Conclusion	17
5	Bibliographie	19
6	Crédits des photos	20



FIGURE 2 : *Lit dit de François I^{er}, noyer sculpté, velours modernes*, à Ecoeu en musée national de la Renaissance

1 Introduction

Il y a très peu d'objets dont nous nous servons autant que le lit. Il s'agit de nos jours de l'objet central de la chambre à coucher, et nous y passons plus d'un tiers de notre vie, allongé. On lui associe les notions de sommeil, de sexualité et d'intimité. Le sommeil est évidemment lié au lit depuis sa création, les premiers lits étant des couchages aériens, matelas d'herbe et de feuilles sur des branches d'arbre à la fois flexibles et résistantes. Ces véritables "lits de cime" permettaient à nos ancêtres de se reposer, de dormir la nuit à l'abri des animaux dangereux, le feu pour les effrayer n'ayant pas été encore découvert. Ensuite, la sexualité fut rapidement associée au lit, confortable et donc propice aux pratiques sexuelles. Ainsi, sur les bas-reliefs de la chambre mortuaire de Mérérouka, un vizir du Pharaon Téti de la VI^e dynastie, le haut-fonctionnaire est représenté tenant son épouse par la main et se dirigeant vers son lit nuptial, ce qui suit étant indiscutablement d'ordre sexuel¹.

Cependant, la notion d'intimité est plus récente et fut donc rattachée au lit bien plus tard dans l'histoire². En effet, pendant très longtemps la plupart des logements étaient constitués d'une seule pièce où dormait toute la famille, parfois dans des lits partagés. C'est pourquoi, nous verrons **en quoi l'évolution des fonctions et de la symbolique du lit permet de montrer l'apparition progressive et aujourd'hui prégnante dans nos sociétés occidentales du besoin d'intimité.**

Dans un premier temps, nous étudierons le partage du lit, que ce soit avec des membres de sa famille, son conjoint, ou même des étrangers. Ensuite, nous nous intéresserons à la symbolique du lit et à sa place dans le logement et les cérémonies.

1. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

2. GAILLARD, SIMONET-TENANT, Claire-Lise et Françoise. "Aux origines de l'intime". In : France culture. 2018.

2 I. Compagnons de lit

2.1 A. Le lit partagé

2.1.1 a. Dormir avec ses proches

Que cela soit culturel ou pour des raisons économiques, très souvent les membres d'une même famille ont été amenés à partager le même lit. Même au XX^e siècle le journaliste Pierre-Jakez Hélias explique qu'il partageait un lit clos avec son grand-père³. De plus, la chambre commune, faute d'argent, continue d'exister longtemps dans les milieux populaires. Daniel Roche écrit en outre que 75% des foyers parisiens au XVIII^e siècle seraient constitués d'une seule pièce, forçant donc les différents occupants à dormir tous ensemble⁴.



FIGURE 3 : lit clos utilisé par Pierre-Jakez Hélias et son grand-père

De plus, il était fréquent jusqu'au XVIII^e siècle de dormir avec des proches ou des amis. Un hôte de passage dormait le plus souvent avec la famille et des amis pouvaient partager un lit pour dormir après une longue discussion. Par exemple, dans *Samuel Pepys ou Monsieur moi-même*, la journaliste et biographe française Claire Tomalin écrit que le personnage éponyme appréciait beaucoup ces soirées qui lui permettaient de classer ses compagnons de lit selon leur conversation et leur manière de se comporter au lit⁵.

En outre, la chambre conjugale avec son lit double permettant d'accueillir les époux a eu une place centrale, voire sacrée, dans la société occidentale. On y ressent la forte présence du Christianisme qui codifie tout ce qui s'y fait et laisse donc en réalité peu de liberté aux époux qui ne se sont d'ailleurs la plupart du

3. HELIAS, Pierre-Jakez. *Pierre-Jakez Hélias et la Bretagne perdue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1998.

4. ROCHE, Daniel. *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation (XVII^e-XIX^e siècle)*. Paris : Fayard, 1997.

5. TOMALIN, Claire. *Samuel Pepys ou Monsieur moi-même*. Paris : Editions Champ Vallon, 2002.

temps pas choisis. On parle alors du "devoir conjugal" qui a laissé de nombreux hommes et femmes frustrés. Le lit conjugal devient en effet pour beaucoup un lieu de désir contrarié puisque l'acte sexuel, autorisé par le Christianisme à seul but de procréation, doit être conforme à la hiérarchie des sexes et placer l'homme au-dessus et la femme au-dessous selon la position dite du missionnaire⁶. De cette manière, reste-t-il bien peu de fantaisie pour les ébats amoureux... Dans *Les Enfants du Bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle*, l'historienne Martine Sèvegrand parle d'une femme qui sort de son lit la nuit pour lutter contre ses désirs parce que son mari refuse de l'aimer, par rigorisme⁷. Ainsi, le lit conjugal n'a pas de tout temps réellement appartenu aux époux, et n'a pas été pour eux un lieu de partage et d'intimité comme on l'entend aujourd'hui, d'autant plus que le mariage leur a été imposé très souvent par leur famille.

2.1.2 b. Dormir avec les autres

Le partage du lit ne se fait pas qu'avec des membres de sa famille⁸. Très souvent, quand il y en avait à disposition, les domestiques d'une même maison étaient amenés à partager des lits. Pour des raisons de chauffage, ceux-ci étaient placés au plus proche des appartements privés des maîtres de maison qui y avaient leur chambre. On peut donner un exemple pour se rendre compte de la promiscuité qui règne alors : en 1751, l'épouse du marquis Francesco Albergati Capacelli se plaint de l'impuissance de son mari et demande donc l'annulation du mariage. Le procès fut finalement gagné par le marquis grâce à un témoignage de son valet qui déclare avoir observé "en trois ou quatre occasions ledit marquis se lever de son lit avec une parfaite érection de l'organe mâle tandis qu'il mettait sa chemise". En outre, certaines maîtresses de maison faisait dormir leur servante au pied du lit afin de se protéger de leur mari trop insistant. Réciproquement, une maîtresse de maison pouvait prendre une servante dans son lit afin de la protéger des sollicitations des hommes de la maison. Ainsi, le partage du lit ou de la chambre entre domestiques et maîtres n'était pas chose rare jusqu'au XVIII^e siècle en Europe.

De nos jours, si l'on met à part les auberges de jeunesse et certains refuges en montagne, il n'y a pas de lieu dans lequel on est amené à partager sa chambre avec des inconnus. Pourtant, pour les voyageurs d'antan, il n'était pas rare de dormir ensemble et même de partager un même lit. Jusqu'au XIX^e siècle, les auberges proposaient souvent une place dans un lit commun. Les plus riches choisissaient alors leur place en premier et pouvaient décider d'expulser les moins fortunés du lit et de les faire dormir ailleurs. Ce type de lit ne respectait en aucun cas l'intimité de ses occupants comme on l'entend aujourd'hui : les vêtements

6. PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.

7. SEVEGRAND, Martine. *Les Enfants du Bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle*. Paris : Albin Michel, 2016.

8. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

spécifiques de la nuit s'étant développés assez tard, on dormait la plupart du temps nu ou presque. De plus, dans *La civilisation des mœurs*, le sociologue Norbert Elias cite un livre de 1729 dans lequel on explique qu'il est malséant de mélanger ses jambes avec celles de la personne avec qui on est couché. Le besoin d'écrire cette interdiction dans ce livre montre que le mélange des jambes dans le lit devait être chose pour le moins épisodique voire courante autrefois⁹. Les voisins de lit pouvaient également être bruyants comme s'en plaint Andrew Barclay, poète anglais du XVI^e siècle, de la manière qui suit¹⁰ : "Celui-ci rue, l'autre bredouille, d'autres viennent ivres au lit."



FIGURE 4 : gravure représentant le grand lit de Ware, lit d'auberge célèbre pour ses dimensions (trois mètres de long sur trois mètres de large et deux mètres cinquante de haut)

2.2 B. Le lit seul

Ainsi, on se rend compte que le lit et la chambre partagés étaient une pratique très courante en Occident jusqu'au XIX^e siècle. Nous allons maintenant étudier la manière dont nous sommes progressivement passés à la pratique, et même à l'exigence du lit simple.

9. ELIAS, Norbert. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973 (édition originale parue sous le titre : *Über den Prozess der Zivilisation* en 1939).

10. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

Tout d'abord, le lit individuel est mis en avant par la décision de l'usage systématique de ce dernier dans certains hôpitaux où l'on se rend compte qu'il y a un risque de contagion à faire dormir ensemble des personnes souffrant de pathologies différentes¹¹. Cependant, il a toujours été une aspiration pour de nombreux individus estimant que l'on dort mieux seul. Ainsi, le poète Eustache Deschamps devait-il écrire¹² : "plus aisé coucher un seul que deux".

Peu à peu, à partir du XIX^e siècle, le lit partagé laisse place au lit individuel sous l'impulsion de certains hygiénistes comme le médecin états-unien William Whitty Hall. En outre, la "révolution industrielle" a favorisé ce changement en permettant la production en masse de lits, qui représentaient jusqu'alors un investissement considérable. En effet, dans l'Europe prémoderne, avoir plusieurs lits était le signe d'une grande richesse, au point que le célèbre diariste londonien Samuel Pepys écrit¹³ au XVII^e siècle, "Je suis extrêmement fier de pouvoir offrir un lit d'appoint à mes amis". Le lit devient donc moins coûteux et une même famille peut en posséder davantage qu'auparavant, permettant ainsi à chacun¹⁴ de dormir dans un lit individuel.

Le lit individuel a même pu dans quelques cas prendre le pas sur l'omniprésent lit conjugal puisqu'aujourd'hui de plus en plus de couples ont décidé de faire lit à part, voire chambre à part. Bien qu'on les trouvât vieux jeu à partir de 1970, les lits jumeaux commencent à refaire surface aujourd'hui¹⁵ et l'historien Roger Ekirch rappelle que de nombreuses études montrent qu'ils permettent d'améliorer le sommeil des époux¹⁶. De plus, le sociologue français Jean-Claude Kauffmann explique qu'il s'agit en fait d'une solution pour améliorer les relations dans le couple lorsque le partage du lit et des couvertures devient source de tensions, mais aussi parce que cela permet d'avoir des moments pour soi, permettant ainsi la réaffirmation très importante de son individualité¹⁷.

De cette manière, on observe que la popularisation dans nos sociétés du lit individuel prend sa source dans des considérations hygiénistes et fut permise par les nouvelles méthodes de production de masse. Cette pratique reste aujourd'hui prégnante dans nos sociétés puisqu'elle permet un meilleur sommeil et favorise l'intimité individuelle dont la principale manifestation est aujourd'hui le choix d'une chambre à soi comme on en parlera plus tard.

11. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

12. PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.

13. TOMALIN, Claire. *Samuel Pepys ou Monsieur moi-même*. Paris : Editions Champ Vallon, 2002.

14. La famille comme les amis de passage.

15. HINDS, Hilary. *A cultural history of twin beds*. Londres : Routledge, 2020.

16. EKIRCH, Roger. *La grande transformation du sommeil*. Paris : Editions Amsterdam, 2021.

17. KAUFMANN, Jean-Claude. *Un lit pour deux : la tendre guerre*. Paris : Editions Jean-Claude Lattès, 2015.

Il est tout de même à noter que la popularisation du sommeil en solitaire est un phénomène occidental. Le fait de dormir à plusieurs est encore courant dans de nombreuses cultures. On appelle cette pratique *soine* au Japon, et elle est très appréciée en raison de l'agréable chaleur et du sentiment de sécurité, que les Japonais appellent *anshinkan*, qu'elle procure.

3 II. Place du lit

3.1 A. Le lit au centre

3.1.1 a. Le lit met en scène le pouvoir royal

Le lit est également un objet doté d'un grand pouvoir symbolique. Nous allons maintenant étudier le lit royal, plus spécialement sur le territoire français, objet de mise en scène du pouvoir des monarques.

Les lits étaient très importants dans l'aménagement des appartements royaux¹⁸. Un soin tout particulier était accordé aux étoffes. D'ailleurs on distinguait dans la langue le châlit, c'est-à-dire la structure en bois du lit et la garniture textile qui le recouvrait. La plupart de ces étoffes ne sont pas parvenues jusqu'à nous, mais on peut obtenir quantité d'informations sur elles, par exemple grâce à la comptabilité de Charles VIII et de Louis XII, ou encore grâce aux inventaires d'Anne de Bretagne qui fut l'épouse successive de ces deux rois de France¹⁹. On apprend alors que les lits royaux font l'objet de commandes emblématiques comme celle passée par Anne de Bretagne en septembre 1492 alors qu'elle n'est reine de France que depuis quelques mois. Elle fait alors appel au brodeur du roi Guillaume Martin pour la confection d'un patron pour un ciel de lit de damas mi-parti jaune et rouge semé de cordelières de velours noir. Cette commande lui permet de marquer de son empreinte, notamment avec les cordelières, le logis royal. En outre, le lit constitue un cadeau diplomatique très apprécié dans les cours européennes. D'ailleurs, le premier présent offert par Charles VIII à Anne de Bretagne lorsque celle-ci devint reine de France fut un magnifique lit de camp accompagné d'étoffes de velours broché d'or.

Par ailleurs, certains lits royaux extraordinaires ont marqué les esprits et permis ainsi de renforcer l'autorité du roi en lui construisant une légende. On peut en prendre pour exemple la légendaire carapace de tortue qui servit de berceau à Henri IV²⁰. Cet étonnant lit a en effet contribué au développement de l'aura si particulière qui entourait l'ancien roi de France.

18. VITTET, Jean. "Les lits royaux de la Renaissance à la lumière des archives de Louis XIV". In : In Situ - Revue des patrimoines. 2019.

19. VRAND, Caroline. "Le lit royal à l'aube de la Renaissance". In : In Situ - Revue des patrimoines. 2019.

20. Ce couffin est maintenant exposé au Musée national du château de Pau.



FIGURE 5 : *berceau légendaire d'Henri IV*, décor : Louis-Jacques de la Haymade de Saint-Ange (vers 1822)

En raison de son caractère précieux, le lit est donc un symbole royal, presque un second trône. Pendant très longtemps, les rois français ont donc rendu la justice sur un lit appelé **lit de justice**. Il s'agissait d'un grand siège orné de nombreux coussins au milieu desquels le roi s'allongeait pour travailler avec le parlement. L'expression "lit de justice" désignait alors tant cet objet que la séance du parlement durant laquelle le roi forçait l'enregistrement de certaines lois. Un exemple célèbre de lit de justice fut celui tenu par le jeune roi Louis XV le 12 septembre 1715 afin d'officialiser le début de la régence par Philippe d'Orléans et d'évincer le duc de Maine du pouvoir²¹. Le régent obtient également la mise en place de la polysynodie, un système de gouvernement fondé sur plusieurs conseils.

Le roi possède par ailleurs un **lit de parade** dans lequel il se montre dans les grandes occasions, habillé avec le plus grand soin de ses meilleurs vêtements, et entouré par ses courtisans et ses conseillers selon la hiérarchie très codifiée de l'époque. Ce lit est très haut et donc peu adapté aux soins. Le roi est donc transporté dans un **lit de retrait** lorsque sa fin est proche. Cependant, lorsque le roi est à l'article de la mort, il est transféré dans son magnifique **lit d'apparat**, plus digne.

Il arrive également au roi, comme à d'autres seigneurs moins importants, d'accorder une audience à ses sujets ou à des ambassadeurs alors qu'il est dans son lit, la position allongée face à l'interlocuteur debout permettant de montrer son détachement et de mettre en scène sa puissance. Le lit est alors comme un second trône, point culminant de la chambre royale. Il est protégé par une balustrade (balustrade) que seuls les valets peuvent franchir. "Sacraliser, c'est remparer"²². Michelle Perrot fait l'analogie entre la chambre royale et une église dont la balustrade délimite le tabernacle infranchissable et le lit du roi constitue

21. BLOND, Stéphane. "LIT DE JUSTICE TENU PAR LOUIS XV". In : histoire-image.org, 2013.

22. DEBRAY, Régis. *Le moment fraternité*. Paris : Gallimard, 2009.

l'autel²³ où tous les jours le roi meurt et ressuscite, à l'image tant du Soleil que du Christ ressuscité lors de l'Eucharistie quand le pain devient son corps et le vin son sang. Ce symbolisme lui permet donc de mettre en scène son pouvoir et de sacrifier sa personne.



FIGURE 6 : *Lit de justice tenu par Louis XV*, Louis-Michel Dumesnil (vers 1715)

Mais il ne s'agit pas des seules cérémonies royales dans lesquelles le lit a son importance. En effet, par exemple, le lever du Roi-Soleil est très protocolaire et mis en scène²⁴. Il est reveillé tous les jours par son premier valet à huit heures et demie, puis entrent ses médecins qui l'examinent et quelques privilégiés pour qui c'est un grand honneur de pouvoir voir le roi avant les autres membres de la cour. Il s'agit du petit lever. Le roi est ensuite peigné, habillé et rasé, puis vient le grand lever. Rentrent alors avec un total de six entrées les courtisans, les ministres, les secrétaires, les enfants légitimes comme illégitimes du roi... L'assistance atteint parfois cent personnes, toutes réunies pour la grande distinction de voir le roi dans son lit ou se faisant vêtir. Une cérémonie similaire a lieu le soir à vingt-trois heures trente pour le coucher du roi qui essaye véritablement d'imiter la course du Soleil afin de renforcer son aura et donc son pouvoir.

3.1.2 b. Le lit dans les grands moments de la vie

Le lit a en effet eu une grande place dans la plupart des moments de la vie, de la naissance à la mort, jusqu'à l'héritage en passant par le mariage. Il revêt

23. PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.

24. DIBIE, Pascal. *Ethnologie de la chambre à coucher*. Paris : Editions Grasset & Fasquelle, 1987.

alors un caractère social.

Tout d'abord, la naissance d'un enfant a lieu le plus souvent sur un lit, la parturiente accouchant allongée depuis les débuts de l'obstétrique afin de faciliter le travail du pratiquant. Bien que les hommes soient interdits, il s'agissait d'un lieu social. Dans l'Angleterre sous le règne des Tudor, sont appelées au chevet de la parturiente ses proches parentes qu'on appelait *God-sibs*, qui étaient chargées d'apaiser l'accouchée en lui racontant les dernières histoires à la mode et autres rumeurs, ce qui a d'ailleurs donné le mot anglais *gossip* signifiant commérages²⁵.

On retrouve également beaucoup de sources notariales et de contrats en tout genre faisant mention d'un lit²⁶.

Le lit est très important pour l'alliance matrimoniale. Il faut que le mariage soit consommé dans le lit nuptial, et dans l'Europe du Moyen-Âge, on va parfois jusqu'à exhiber le lendemain matin la literie tachée. Il existe également en Europe au XVIII^e et au XIX^e siècles la *cérémonie du couchage*²⁷ lors de laquelle les jeunes mariés sont mis au lit par de nombreux témoins, en Angleterre généralement après que le prêtre ait béni ce lit²⁸. On remarque aussi dans les contrats de mariage en Orléanais au XV^e siècle que le lit et sa garniture sont toujours présents. Il s'agit en effet des fondations du nouveau foyer. Un lit convenable va donc permettre de véritablement sceller et conclure l'alliance entre les deux familles. Le mariage et le rapport sexuel qui s'ensuit ont donc une dimension publique et le lit occupe alors une place centrale.

Le lit est également très présent dans les contrats de sociabilité au Moyen-Âge. Par exemple, dans un contrat d'apprentissage pouvant être trouvé dans les actes notariés du Loiret, un viticulteur s'engage à prendre sous son aile un jeune homme pour le former au métier de la vigne, à lui payer une certaine somme et à lui offrir un lit. La symbolique est ici très forte : le viticulteur va apprendre un métier au jeune homme afin qu'il puisse gagner sa vie, tout en offrant le meuble qui sera la pierre angulaire de son foyer.

De plus, le lit a souvent une place importante dans le testament du défunt. De fait, il s'agit d'un véritable objet de legs. Ainsi, Jean de Neuilly-Saint-Front, chanoine de Notre-Dame de Paris et archidiacre de Soissons, dans son testament, cède un lit à chacun des deux serviteurs qui lui sont chers. En termes de valeur marchande ces deux serviteurs ne reçoivent pas beaucoup plus que les autres. Cela montre donc que le don du lit, objet dans lequel le défunt a passé du temps, est un geste très symbolique qui permet de montrer l'affection portée à certains héritiers. En outre, le lit de mort du défunt est un objet quasi-sacré, marqué par le passage du monde terrestre au monde céleste. Il s'agit du premier

25. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

26. GUEGAN, Donatien. "Le lit en France à la fin du Moyen Âge. Symbolique sociale dans les sources notariales". In : *In Situ - Revue des patrimoines*. 2019.

27. traduit de *bedding ceremony*

28. FITZSIMONS, Fiona. "BEDDING CEREMONIES". In : *History Ireland*. Vol XXVII, 2019, p.31.

meuble du don pieux. Dans les registres des testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI, on apprend que certains testateurs aisés ont ainsi légué leur lit de mort à des institutions charitables, parfois à des hôpitaux comme l'Hôtel-Dieu de Paris.



FIGURE 7 : *Livre d'heures, en latin et en français, à l'usage de Cambray,*
Bernard de Clervaux

De surcroît, le lit est un objet depuis longtemps indissociable de la mort d'un homme et cela pour deux raisons. Tout d'abord, le malade est alité et meurt dans son lit, entouré de ses amis et de sa famille. On parle de lit de mort et on peut prendre l'exemple de George Sand qui mourut d'une maladie de l'intestin, soignée par sa fille Solange, sa belle-fille Lina et la "dévouée" Solange Marier, une "nounou". Elle était également entourée par de nombreuses autres personnes venues la voir dans ses derniers instants²⁹. Les moins chanceux mouraient à l'hôpital moins entourés mais presque toujours sur un lit. En outre, il est également à noter l'important rôle symbolique du lit mortuaire et de la chambre funéraire. Ainsi, on a retrouvé à Berel, au Kazakhstan, un tumulus-mausolée datant de 200 av J.C. dans lequel les corps de deux nobles scythes reposaient sur des couches de bois. On a également découvert près de la chambre funéraire les corps de onze chevaux gisant sur des "lits" fabriqués à partir d'écorce de bouleau. Le lit revêt donc ici une importance symbolique voire religieuse au moment du passage dans l'autre monde. Par ailleurs, dans de nombreuses civilisations, le lit de mort et le lit mortuaire³⁰ ont été des lieux de sociabilité où se retrouvaient les proches, et même parfois des lieux véritablement publics. On peut prendre l'exemple des empereurs de Chine qui mouraient devant un large public après avoir choisi un héritier. La même pratique avait lieu chez les

29. PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.

30. Le lit de mort désignant celui sur lequel on meurt et le lit mortuaire celui utilisé pour les cérémonies funéraires.

maharajahs et dans nombre de civilisations de régions et d'époques variées. Par ailleurs, dans la Rome antique, les familles fortunées engageaient souvent des pleureuses pour se lamenter avec beaucoup d'ostentation en tête des cortèges funéraires³¹.

Ainsi, le lit a dans nos sociétés occidentales et même au-delà occupé une place des plus importantes dans la plupart des grands moments de la vie qui revêtent alors une dimension sociale et publique plus importante que maintenant. En effet, par exemple aujourd'hui un accouchement ne se fait qu'avec la seule présence de l'équipe médicale et éventuellement du mari. En outre, le mariage n'est plus autant codifié et n'a plus son importance d'antan dans l'organisation de la société. Il s'agit désormais d'un événement auquel on n'invite que sa famille et ses proches. Il relève de la sphère strictement privée et on n'exhibe plus les draps de son lit nuptial devant les habitants de son quartier. Par ailleurs, on préfère généralement maintenant que seuls les intimes soient présents à son enterrement à l'occasion d'une cérémonie discrète. On n'a pas l'idée d'engager des pleureuses pour montrer à tous les passants sur le trajet du cortège funéraire que le défunt était un homme très apprécié.

3.2 B. Le lit sur le côté

Ainsi, le lit était auparavant doté d'une symbolique sociale forte. Le roi s'en servait pour mettre en scène son pouvoir et il occupait une place centrale dans les grands moments de la vie. Même spatialement, il était situé dans la pièce principale pour que les visiteurs puissent s'en émerveiller, le propriétaire faisant ainsi étalage de sa richesse. Il s'agissait d'un lieu public où l'on se reposait, lisait ou discutait en compagnie. De nos jours en Occident, il est plutôt posé contre le mur dans la chambre à l'étage et on est mal à l'aise de le montrer à quelqu'un que l'on ne connaît pas bien, qui n'est pas "un intime"³². D'où par exemple la controverse autour de l'oeuvre *My Bed* de l'artiste britannique Tracey Ewin qui montre son lit aux draps défaits et tachés, entouré de mégots, de préservatifs, d'une bouteille de vodka et d'un test de grossesse. Nous allons donc maintenant étudier la manière dont le lit est devenu un symbole du besoin d'intimité nouveau en Occident.

31. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

32. OLLAGNIER, Claire. *La chambre et l'intime*. Paris : Editions Picard, 2021.



FIGURE 8 : *My Bed*, Tracey Emin (1999)

Tout d'abord, il est bon de rappeler que la notion d'intimité est très récente, et nos ancêtres ne la ressentaient pas comme nous aujourd'hui. Ainsi, jusqu'à la période dite de la "révolution industrielle", le besoin de se réchauffer, la sécurité et le manque de moyens poussaient à la chambre commune et très souvent au lit partagé. Il est par exemple très probable que les enfants voyaient leurs parents faire l'amour dans les temps préhistoriques quand la religion n'avait pas encore encadré les pratiques.

L'idée d'intimité apparaît au cœur du Moyen Âge avec le décret du quatrième concile de Latran en 1215 qui marque le passage de la confession publique à la confession "auriculaire", c'est-à-dire à l'oreille du prêtre. Le christianisme a en effet grandement favorisé l'intimité puisqu'il encourage au retrait du monde à l'instar de Jésus lors de sa retraite de quarante jours dans le désert. De plus, l'activité religieuse demande, et cela dans de nombreuses religions, isolement et confidentialité.

Cependant, l'intimité et le repli sur la vie de famille ne vont s'imposer réellement qu'à la fin du XVIII^e siècle puisqu'alors la sociabilité masculine est déplacée dans les tavernes, les cafés et les rues à l'extérieur du domicile. Le lieu de travail est également délocalisé par la suite au dehors dans les usines pour les ouvriers et dans les cabinets (de médecin par exemple) pour les professions libérales. La maison et le foyer deviennent alors véritablement et uniquement le lieu de la famille et du repos³³. Il y a ainsi une division très marquée entre les différentes composantes de la vie qui apparaît avec la "révolution industrielle", et cela va se répercuter dans l'organisation de la maison puisque ses pièces, sans usage défini jusqu'alors, se spécialisent. Apparaissent donc les chambres à coucher dont la seule fonction est de permettre le sommeil sur un lit. Les chambres perdent

33. FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021.

donc en partie leur dimension sociale antérieure à mesure que le "salon avec lit" disparaît progressivement.

De plus, dans les familles occidentales privilégiées, sous l'impulsion du mouvement hygiéniste, les domestiques ne dorment plus avec leurs maîtres ou ensemble dans une salle commune, mais chacun dans leur chambre particulière. En outre, les chambres sont finalement déplacées pour des raisons pratiques par les architectes dans les étages, et ne côtoient plus les pièces publiques du rez-de-chaussée réservées aux activités diurnes.

La chambre devient donc une pièce de la maison autour de laquelle il n'y a pas énormément de passage. On y entre et dort seul, ce qui permet d'ailleurs, on le rappelle, une meilleure qualité de sommeil. Elle finit par devenir un sanctuaire³⁴ où l'on peut travailler dans le calme et être soi-même hors du regard d'autrui et de la pression de la société qui ne pèsent plus sur soi. La diariste Maria Bakhmetieva écrit "Le soir, à dix heures, je suis rentrée dans ma chambre pour pleurer notre séparation [...] Navrée de tristesse, je me suis jetée sur le lit, où j'ai cherché à m'abandonner au sommeil, mais en vain". On se blottit dans son lit pour pleurer puisqu'on est alors dans la solitude la plus grande et que personne ne peut voir les larmes qui sont désapprouvées par la société. Le lit, qui est véritablement une chambre dans la chambre (on se blottit dans ses couvertures comme on s'enferme dans sa chambre), occupe alors la place principale. La solitude et l'intimité, caractérisant la nouvelle chambre à coucher et le lit, résultent donc de considérations hygiénistes. Cependant, les hommes et les femmes finissent par s'y attacher puisque cela est propice au repos, au travail et on peut y être soi-même car les regards et les surveillances extérieurs ont disparu. Kafka ressentant trop de par sa modernité le harcèlement des regards et l'augmentation des contrôles dira³⁵ ainsi "Je ne puis dormir que seul dans une chambre. Je ne peux supporter la vie commune avec des gens [...] Je me précipite dans la solitude comme l'eau dans l'océan".

Ces changements n'affectent pour l'instant que les populations les plus riches mais le débat sur le privé et l'intimité se développe. Ainsi, en 1890, dans la Harvard Law Review, Louis Brandeis nous dit que "L'intensité et la complexité de la vie participant de l'avancement de la civilisation rendent essentielle une certaine mesure de retrait du monde [...] L'individu accorde désormais une importance majeure à la solitude et l'intimité"³⁶. L'intimité est donc devenue un besoin et une question centrale dans nos sociétés occidentales.

Ainsi, la chambre et le lit à soi que l'on ne partage qu'avec son conjoint (et pas obligatoirement), sont devenus indispensables aujourd'hui. La plupart du temps on ne demande maintenant à des individus de partager la même chambre ou le même lit que pour leur faire subir un traitement déshumanisant comme celui des victimes des nazis qui étaient entassées sur des châlits superposés dans

34. OLLAGNIER, Claire. *La chambre et l'intime*. Paris : Editions Picard, 2021.

35. PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.

36. BRANDEIS, D. WARREN, Louis et Samuel. "The Right to Privacy". In : Harvard Law Review. 1890.

les camps de la mort. De plus, dans le court-métrage *Bedfellows* tourné en 2008, une scène très effrayante montre une femme qui se réveille la nuit à côté d'un zombie cauchemardesque, et non de son mari. Cette intrusion est horrifique et dérangeante, ce qui montre que le lit est bien devenu le noyau de l'intimité dans nos sociétés occidentales contemporaines.



FIGURE 9 : *Bedfellows*, réalisateur : Drew Daywalt (2008)

4 Conclusion

Ainsi, le lit est-il un objet technique de choix pour qui veut étudier l'apparition de la notion d'intimité dans nos sociétés occidentales. En effet, il a longtemps fait l'objet d'un partage entre les membres d'une même famille et les amis, ou encore dans certaines situations entre des voyageurs totalement étrangers les uns aux autres. Aujourd'hui, nous ne retrouvons plus ce partage que dans le lit conjugal qui est cependant devenu un des symboles d'une union plus consentie et libre, beaucoup moins codifiée et contrôlée par la religion et plus généralement par la société, qu'elle ne le fut autrefois. Le lit conjugal est donc désormais un lieu de tendresse et d'intimité partagée et voulue par le couple, alors qu'il était auparavant souvent un lieu de désir contrarié. On imagine également que cette obligation de partage du lit avec une personne imposée était vécue comme une intrusion lors des premiers temps du mariage. De plus, pour les célibataires, le lit individuel est devenu la norme et on n'imagine plus partager son lit avec quelqu'un d'autre même si cela peut encore arriver à l'occasion d'une "pyjama party" par exemple. Le lit est ainsi devenu un lieu intime, relevant de la sphère privée, dans lequel on n'entre que seul ou avec "un(e) intime" justement.

Par ailleurs, la symbolique du lit ainsi que sa position dans le logement et lors des cérémonies ont également beaucoup évolué. En effet, le lit était auparavant un objet de mise en scène du pouvoir royal. Il s'agissait presque d'un second trône comme on a pu le voir avec l'exemple du lit de justice. L'objet avait de surcroît une place centrale dans de nombreux grands événements de la vie qui étaient alors publics, et ne relevaient pas comme aujourd'hui de la sphère privée. De plus, le lit était alors un bien précieux que l'on exposait au milieu de la pièce centrale afin de faire montre de toute sa richesse. Ensuite, à partir du XVIII^e siècle, par un processus assez lent, le lit fut relegué contre le mur au fond de la maison dans une pièce spécialisée, la chambre à coucher qui devint un lieu personnel, intime, projection spatiale de soi et de son passé³⁷. On personnalise sa chambre en y collectionnant les petits souvenirs de ses expériences passées comme ses voyages à l'étranger. La chambre est ainsi le reflet de son propriétaire et le lit constitue le noyau de cet espace, une véritable chambre dans la chambre. On s'y blottit pour pleurer (les larmes étant désapprouvées dans nos sociétés, on doit pleurer seul) et c'est là que par exemple les adolescents souvent découvrent et s'adonnent à l'onanisme, car c'est un lieu qui leur est consacré et dans lequel ils se sentent en sécurité. Le lit est donc devenu le réceptacle de la sphère la plus privée, de l'intime, de ce qui ne concerne que soi.

Ainsi, le statut du lit est passé dans nos sociétés occidentales de celui d'un objet relevant de la sphère publique et lieu de sociabilité, à celui d'un objet très intime relevant de la sphère très privée. Il permet donc de montrer que le besoin et même le concept d'intimité, aujourd'hui très important dans nos

³⁷. EYNARD, Colette. *La chambre comme espace d'intimité*. Paris : Fondation Nationale de Gérontologie, 2007.

sociétés occidentales, sont une invention récente et prennent leurs sources dans des considérations hygiénistes, morales et religieuses.

5 Bibliographie

- FABIAN, DURRANI, Brian et Nadia. *Une histoire horizontale de l'humanité*. Paris : Albin Michel, 2021 (édition originale parue sous le titre : *What we did in bed : a horizontal history* en 2019).
- PERROT, Michelle. *Histoire de chambres*. Paris : Editions du seuil, 2009.
- BLOND, Stéphane. "LIT DE JUSTICE TENU PAR LOUIS XV". In : *histoire-image.org*. 2013.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *Un lit pour deux : la tendre guerre*. Paris : Editions Jean-Claude Lattès, 2015.
- DIBIE, Pascal. *Ethnologie de la chambre à coucher*. Paris : Editions Grasset & Fasquelle, 1987.
- GUEGAN, Donatien. "Le lit en France à la fin du Moyen Âge. Symbolique sociale dans les sources notariales". In : *In Situ - Revue des patrimoines*. 2019.
- SEVEGRAND, Martine. *Les Enfants du Bon Dieu. Les catholiques français et la procréation au XX^e siècle*. Paris : Albin Michel, 2016.
- VRAND, Caroline. "Le lit royal à l'aube de la Renaissance". In : *In Situ - Revue des patrimoines*. 2019.
- DANIELI, Michele. "Naitre, aimer, mourir. Les lits (et leurs habitants) dans la peinture bolognaise des XVI^e et XVII^e siècles". In : *In Situ - Revue des patrimoines*. 2019.
- VITTET, Jean. "Les lits royaux de la Renaissance à la lumière des archives de Louis XIV". In : *In Situ - Revue des patrimoines*. 2019.
- OLLAGNIER, Claire. *La chambre et l'intime*. Paris : Editions Picard, 2021.
- GAILLARD, SIMONET-TENANT, Claire-Lise et Françoise. "Aux origines de l'intime". In : *France culture*. 2018.
- EKIRCH, Roger. *La grande transformation du sommeil*. Paris : Editions Amsterdam, 2021.
- MORELLE, BRUSLE, Marie et Tristan. "Le lit, un objet entre contrainte et réaffirmation de soi". In : *Géographie des objets*. 2014.
- EYNARD, Colette. *La chambre comme espace d'intimité*. Paris : (édition de la) Fondation Nationale de Gérontologie, 2007.
- HINDS, Hilary. *A cultural history of twin beds*. Londres : Routledge, 2020.
- FITZSIMONS, Fiona. "BEDDING CEREMONIES". In : *History Ireland*. Vol XXVII, 2019, p.31.
- BRANDEIS, D. WARREN, Louis et Samuel. "The Right to Privacy". In : *Harvard Law Review*. 1890.
- HELIAS, Pierre-Jakez. *Pierre-Jakez Hélias et la Bretagne perdue*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1998.
- MANG, Karl. *History of Modern Furniture*. New-York : Harry N Abrams Inc, 1979.
- ROCHE, Daniel. *Histoire des choses banales : Naissance de la consommation (XVII^e-XIX^e siècle)*. Paris : Fayard, 1997.
- TOMALIN, Claire. *Samuel Pepys ou Monsieur moi-même*. Paris : Editions Champ Vallon, 2002.
- ELIAS, Norbert. *La civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973 (édition originale parue sous le titre : *Über den Prozess der Zivilisation* en 1939).

6 Crédits des photos

- FIGURE 1 : <https://www.myquintus.com/fr/blog/representation-lit-chambre-art-tableaux-b215.html>
- FIGURE 2 : <https://journals.openedition.org/insitu/24776>
- FIGURE 3 : <http://gouesnach-village.eklablog.fr/best-seller-a131899018>
- FIGURE 4 : WIKIPEDIA - Great Bed of Ware
- FIGURE 5 : <https://chateau-pau.fr/collection/objet/carapace-de-tortue-berceau-legendaire-dhenri-iv>
- FIGURE 6 : <https://histoire-image.org/etudes/lit-justice-tenu-louis-xv>
- FIGURE 7 : <https://journals.openedition.org/insitu/22584>
- FIGURE 8 : <https://www.ledevoir.com/culture/414683/my-bed-pret-ee-a-la-tate-gallery>
- FIGURE 9 : <https://mubi.com/fr/films/bedfellows>